

Landunvez Plage de Gwentrez

Profil de la baignade (établi conformément aux dispositions de la directive 2006/7/CE du 15 février 2006)
Date d'élaboration du profil : Juillet 2011 (rapport de profil consultable en mairie)



Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : **Gwentrez**
Commune : **Landunvez**
Département : **Finistère (29)**
Région : **Bretagne**

Personne responsable de la baignade :
M. le Maire

Période de surveillance sanitaire :
du 15 juin au 15 septembre

Heures de surveillance de la baignade :
Baignade non surveillée

Fréquentation moyenne journalière :
150 personnes

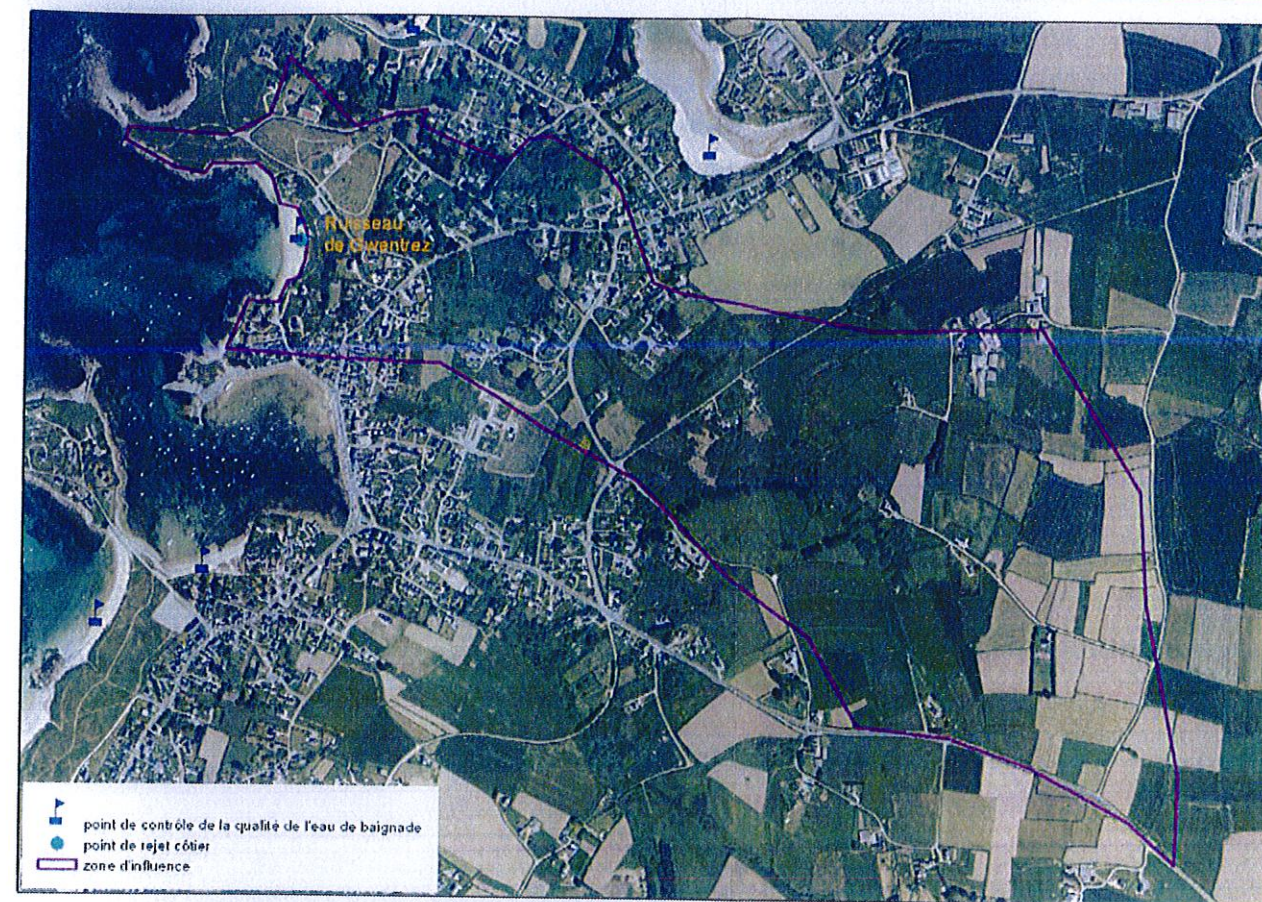
Equipements : **parking**

Autres activités : **quelques mouillages, pêche à pied récréative**

Schéma de la zone de baignade



Carte de la zone d'influence



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années

Année	2007	2008	2009	2010
Classement selon Directive 76/160/CEE	C	B	A	A
Classement selon Directive 2006/7/CE*	Insuffisante	Insuffisante	Suffisante	Bonne

A : eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité
* Simulation réalisée sur les résultats des 4 dernières saisons

Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
14/08/2007	Microbiologique	assainissements individuels polluants et lessivage des surfaces agricoles	oui

Echouage d'algues vertes : **néant**

Potential de prolifération du phytoplancton : **absence de suivi**

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Gestion préventive des pollutions

Sans objet

Plan d'actions

Sources de pollution potentielles ou avérées	Principales mesures et date de réalisation prévue
Assainissements non-collectifs polluants restants (en faible nombre depuis le raccordement des secteurs d'Argenton et de Lanhallès)	Poursuite des raccordements au réseau collectif Achèvement du diagnostic et suivi des réhabilitations dans les zones non desservies par le réseau d'assainissement (en cours)
Lessivage des surfaces agricoles par temps de pluie (Pâturage, épandage)	Aménagement de points d'abreuvement (2011-2012)
Lessivage des surfaces urbanisées par temps de pluie	Plan de recollement du réseau d'eaux pluviales à l'étude
Habitations légères de loisir/caravaning	Information sur la localisation des bornes les plus proches

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune.

Evitez de vous baigner après un orage.

Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés.... Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez aux petits à les éviter.